**Aménagement des espaces pour mieux apprendre (AEMA)**

Vie Scolaire – Salle d’étude Multifonction

La politique éducative du collège JEAN JAURES de Poissy évolue sans cesse pour permettre aux élèves de mieux vivre dans notre établissement et d’apprendre dans les meilleures conditions possibles. Dans ce but nous avons développé le dispositif « devoirs faits » ainsi que la méthode « PIKAS ».

**Améliorations sur lesquelles souhaite travailler le collège :**

La salle de permanence/étude ne sert actuellement que de salle où les assistants d’éducation reçoivent les élèves pour différents motifs. C’est derniers n’ont pas cours, sont en retard non accepté par le professeur, sont exclus de cours ou sont même en heure de retenue.

L’équipe de vie scolaire, accompagnée de l’équipe de direction, souhaite optimiser l’utilisation de cette salle afin qu’elle soit multifonction.

1. **La salle d’étude – accueillir les élèves n’étant pas en cours**

Cette salle doit pouvoir accueillir, sur différents temps de la journée, des publics différents.

Sa fonction principale de salle d’étude doit être repensée afin de permettre aux élèves de travailler sous des formes variées. Les élèves doivent pouvoir travailler seuls, en groupe, en utilisant un outil numérique ou même choisir d’être dans un environnement plus apaisant pour lire.

En faisant des recherches sur ce qui a déjà été entrepris dans différents collèges et écoles primaires, nous avons constatés qu’elle salle d’étude peut se diviser en différents espaces. Nous souhaitons donc permettre à notre collège de pouvoir innover dans ce sens.

* Un espace dans la salle d’étude doit être consacré au **travail et à la recherche numérique**. Il répond donc aux besoins de certains élèves qui font face à la « fracture numérique » puisqu’ils ne possèdent pas d’outils informatiques, de connexion internet ou d’un réseau suffisamment important pour travailler à la maison. L’établissement dans ce but précis a besoin de 4 ordinateurs et des tables pouvant les accueillir.
* Un autre espace, définit comme étant le **coin lecture**, peut permettre aux élèves de lire dans un espace plus apaisé. Il peut accueillir 4 à 5 élèves. Il peut servir de sas de décompression où d’évasion. De ce fait le collège a besoin de 5 fauteuils adaptés.
* L’espace principal de la salle d’étude doit pouvoir être **évolutif et flexible**. Les élèves doivent pouvoir travailler seuls ou en groupes. Pour cela nous souhaitons avoir à notre disposition 32 tables individuelles pouvant se réunir pour créer des pôles de travail si nécessaire. L’installation première sera réalisée par l’équipe de vie scolaire afin d’avoir déjà un espace de travail collectif.
* Un dernier espace, dans le fond de la salle sera constitué de **4 bureaux hauts** et de 4 chaises hautes. Des études montrent que l’utilisation de bureaux hauts où les élèves ont le choix entre rester debout ou assis sur un tabouret entrainerait une augmentation de 17% de leurs dépenses énergétiques et de leurs performances cognitives sans générer d’inconfort.

Cette utilisation sera donc supervisée exclusivement par les assistants d’éducation et les conseillers principaux d’éducation. L’aménagement du mobilier sera donc pensé pour permettre une surveillance optimale des élèves et du matériel mise à leur disposition.

1. **La salle d’étude – aider les élèves grâce au dispositif « devoirs faits »**

Lancé initialement en novembre 2017, le **dispositif** « **Devoirs faits** » vise à accompagner les collégiens volontaires à faire leurs **devoirs** au sein de l'établissement, afin de bénéficier d'un encadrement pédagogique.

A la rentrée 2020, tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs au collège ont été réactivés au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire. Nous identifions les besoins propres à chaque élève pour ensuite y répondre de manière personnalisée.

Grâce à l’aménagement précisé ci-dessus les professeurs faisant parti du dispositif pourront travailler avec les élèves dans de bonnes conditions. Nous souhaiterions également faire la demande d’un tableau numérique (TNI) et d’un vidéoprojecteur afin de pouvoir projeter des cours sur celui-ci.

Cette seconde utilisation sera sous la responsabilité des professeurs sur le temps de demi-pension.

1. **La salle d’étude – lieu d’entretiens par la méthode PIKAS**

Sur les temps de récréation hors demi-pension, cette salle peut être le lieu informel permettant aux adultes de régler les conflits d’élèves s’inscrivant dans la méthode de préoccupation partagée.

Nous n’avons pas de besoin supplémentaire pour cette utilisation de la salle. Ces entretiens seront sous la supervision des membres de la cellule PIKAS.

**Plan en 2D :**

**Liste des matériels numériques nécessaires :**

-4 ordinateurs

-1 tableau numérique interactif (TNI)

-1 vidéoprojecteur

**Noms des membres de la communauté éducative et pédagogique porteur du projet :**